



Bulletin Veille Europe n°80 Octobre 2018

SOMMAIRE

Institutions de l'UE.....	2
Commission européenne – Eurostat / Publication du rapport trimestriel sur l'asile	2
Commission Européenne / Fiche technique sur le soutien financier apporté par l'Union Européenne à la Grèce en matière d'immigration	3
Commission Européenne / Publication d'une étude sur la faisabilité et la valeur ajoutée des mécanismes de parrainages privés comme voie complémentaire d'accès à la protection internationale dans l'Union Européenne	4
Conseil de l'Union Européenne / Forum ministériel UE-Balkans occidentaux sur la justice et les affaires intérieures	4
Conseil de l'Union Européenne / Accord de coopération sur la gestion des frontières avec l'Albanie et Frontex	5
Conseil de l'Union Européenne / Réunion des Ministres de de la Justice et de l'Intérieur les 11-12 octobre	5
Conseil européen / Réunion des 17 et 18 octobre 2018 au Conseil européen.....	6
Parlement Européen / La commission LIBE vote la proposition d'un visa humanitaire européen	7
Parlement Européen / La Commission LIBE souhaite réduire la durée des contrôles aux frontières intérieures dans l'espace Schengen	7
Parlement Européen – Centre de recherche / Rapport sur l'impact des faiblesses de la politique d'asile européenne	8
Parlement Européen – Centre de Recherche / Publication d'une sélection d'articles universitaires sur les migrations	9
G6 / Réunion informelle des Ministres de l'Intérieur des six plus grands Etats européens à Lyon	9
Agences et organes de l'UE	10
Agence de l'UE pour les droits fondamentaux (FRA) / Note sur la criminalisation des opérations des recherche et de sauvetage en Méditerranée	10
Frontex / Des tests de contrôle aérien des frontières sans pilote	10
EASO / Analyse sur les tendances récentes en matière d'asile dans les pays de l'UE+ (28 + Suisse et Norvège)	11
European Institute for Gender Equality (EIGE) / Publication du rapport sur la traite humaine et l'exploitation sexuelle	11
Institutions européennes.....	12
Conseil de l'Europe / Publication d'une lettre de la Commissaire aux droits de l'Homme du Conseil de l'Europe adressée au Premier Ministre croate concernant des accusations d'expulsions forcées et de violences à l'encontre de migrants	12

Conseil de l'Europe / Les progrès réalisés dans la protection des enfants réfugiés et migrants en Europe ont été publiés.....	12
Organisations des Nations unies	13
HCR / Discours d'ouverture de Filippo Grandi lors de la 69 ^e session du Comité exécutif du HCR	13
HCR et OIM / Déclaration commune pour appeler les dirigeants européens à prendre des mesures face aux noyades en Méditerranée.....	14
OIM / Publication des indicateurs de la migration dans le monde en 2018.....	14
Organisations de la société civile	15
IRC / Publication d'un rapport sur l'impact des conditions de vie à Moria sur la santé mentale des demandeurs d'asile	15
HRW, Amnesty International, ECRE, CIJ, FIDH / Déclaration commune sur la nécessité de permettre à l'Aquarius de continuer ses opérations de sauvetage en mer.....	15
CEPS / Publication d'une étude sur l'impact de l'intégration des réfugiés dans le marché travail en Europe.....	16
Conseil des barreaux européens (CCBE) / Déclaration sur le besoin de garantir une assistance juridique à toutes les personnes requérant une protection internationale	16
Amnesty / Publication d'un rapport sur les violences faites contre les femmes réfugiées en Grèce	17
Refugee Investment Network / Publication d'un rapport sur la nécessité d'accroître les investissements privés dans le domaine des réfugiés	18
International Detention Coalition / Publication d'un rapport proposant des pistes alternatives à la détention des mineurs non accompagnés	18
Transnational Institute / Etude sur la baisse de la solidarité à l'égard des migrants et des réfugiés en Europe	19
Forum Réfugiés-Cosi / Lancement d'« Happy FLE », une application qui facilite l'apprentissage du français pour les réfugiés.....	20
Sea-Watch / Reprise des activités de surveillance aérienne de l'ONG et dénonciation de la criminalisation du sauvetage en mer.....	20
Focus nationaux	21
France / Prolongation du rétablissement des contrôles aux frontières intérieures de la France.....	21
Grèce / Lancement d'une enquête sur la gestion des fonds alloués aux questions migratoires par l'UE à la Grèce	21
Autriche et Danemark / Présentation conjointe d'un projet de centre de déportation pour les demandeurs d'asile refoulés	21
Allemagne / En Bavière, un programme éducatif unique afin de favoriser l'intégration des jeunes migrants et réfugiés	22

Institutions de l'UE

Commission européenne – Eurostat / Publication du rapport trimestriel sur l'asile

Eurostat, la direction générale de la Commission chargée de l'information statistique à l'échelle communautaire, a publié son rapport trimestriel sur l'asile. Ce bilan statistique résume les évolutions récentes en matière d'asile pour le deuxième trimestre de 2018, en comparaison avec le trimestre précédent et à la même période de l'année passée. Il convient de souligner que

l'analyse différencie toujours les demandeurs d'asile pour la première fois et les personnes ayant déjà formulé une demande auprès d'un Etat membre par le passé. De plus, le rapport se focalise sur trois autres points : les pays d'origine des demandeurs d'asile, les principaux pays qui reçoivent des demandes d'asile, et enfin les décisions prises relatives à l'accueil des demandeurs.

Dans les grandes tendances mises en avant par le rapport, on peut notamment souligner une hausse de 4 points du nombre de personnes ayant demandé l'asile dans un Etat membre pour la première fois, alors que ces chiffres ont baissé de 12 points par rapport à la même période l'année passée. Concernant les pays d'origine, on note une diminution conséquente du nombre demandeurs d'asile venant de Syrie par rapport à l'année dernière, alors que la part de Vénézuéliens et de Colombiens demandant l'asile dans un Etat membre a considérablement augmenté. En termes de pays de destination, l'Allemagne, la France, la Grèce, l'Espagne et l'Italie représentent à elles seules 80% des Etats recevant des demandes d'asile. Enfin, 37% des 142 700 décisions rendues en première instance relatives à la demande d'asile furent positives.

Pour en savoir plus :

Rapport Eurostat : https://ec.europa.eu/eurostat/statistics-explained/index.php/Asylum_quarterly_report

Commission Européenne / Fiche technique sur le soutien financier apporté par l'Union Européenne à la Grèce en matière d'immigration

Dans une fiche technique récemment publiée, la Commission européenne dresse un bilan des différents fonds alloués par l'Union Européenne afin de soutenir financièrement la Grèce dans sa gestion de la crise migratoire et de ses frontières.

D'une part, depuis 2015, la Commission a octroyé 482,2 millions d'euros en fonds d'urgence par le biais du Fonds Asile Migration et Intégration (FAMI) et du Fonds Sécurité Intérieure (FSI), s'ajoutant aux 561 millions d'euros déjà attribués par ces deux fonds dans le cadre du programme national grec 2014-2020. Ces fonds sont à la fois destinés aux autorités grecques et au financement de programmes d'aides menés par des organisations internationales, des agences européennes ou des ONG ; récemment, l'Organisation Internationale pour les Migrations (OIM) a reçu 24,1 millions d'euros afin de favoriser l'assistance et l'éducation des enfants migrants en Grèce.

D'autre part, 605,3 millions d'euros ont été dépensés dans le cadre de l'Instrument d'aide d'urgence, un mécanisme activé dès 2016 par la Commission dans le but d'apporter une aide européenne dans les États membres de l'UE fortement affectés par l'afflux de réfugiés et migrants, dont en particulier la Grèce. Ces fonds ont été mis à disposition d'organisations humanitaires partenaires de la Commission, telles que des agences de l'ONU (HCR, OIM et UNICEF), la Croix-Rouge, et des ONG opérant sur le territoire grec.

Au total, plus d'1,6 milliard d'euros a été déboursé par la Commission Européenne afin d'apporter à la Grèce un soutien dans sa gestion de la crise migratoire.

Pour en savoir plus :

Fiche technique : https://ec.europa.eu/home-affairs/sites/homeaffairs/files/what-we-do/policies/european-agenda-migration/20181010_managing-migration-eu-financial-support-to-greece_en.pdf

Commission Européenne / Publication d'une étude sur la faisabilité et la valeur ajoutée des mécanismes de parrainages privés comme voie complémentaire d'accès à la protection internationale dans l'Union Européenne

La direction générale de la migration et des affaires intérieures (DG HOME) de la Commission européenne a récemment rendu un rapport sur la faisabilité et la valeur ajoutée des programmes de parrainages privés, comme possibles voies complémentaires d'accès à la protection internationale dans l'UE.

Cette enquête souligne qu'une meilleure définition du concept de parrainage privé est essentielle, le nombre de programmes de parrainages s'étant substantiellement accru dans l'UE au cours des dernières années. En particulier, ces programmes se sont diversifiés, ont des critères d'éligibilité des parrains et des bénéficiaires différents, octroient aux bénéficiaires un statut et des droits variés, etc.

Ainsi, face aux possibles options d'action de l'UE relatives aux modèles de parrainages privés, cette étude abonde dans le sens de l'adoption de mesures non contraignantes et du financement d'activités de parrainage privé, jugeant leur valeur ajoutée importante. En revanche, elle conclut que l'adoption de mesures législatives contraignantes serait plus risquée et aurait une faible plus-value.

Pour en savoir plus :

Rapport : <http://www.europeanmigrationlaw.eu/documents/Sponsorship-schemes.pdf>

Conseil de l'Union Européenne / Forum ministériel UE-Balkans occidentaux sur la justice et les affaires intérieures

Quelques jours avant la réunion des Ministres de la Justice et de l'Intérieur au Conseil de l'Union Européenne, s'est tenu le forum annuel ministériel UE-Balkans occidentaux sur la justice et les affaires intérieures. Ont participé à cette réunion les Ministres de la Justice et de l'Intérieur de chaque pays de la présidence du Conseil (Autriche, Estonie et Bulgarie) et leurs confrères des Balkans occidentaux, ainsi que la Commissaire européenne à la Justice, aux Consommateurs et à l'Égalité des Genres et le Commissaire européen à la Migration, aux Affaires Intérieures et à la Citoyenneté.

Les discussions ont notamment porté sur la priorité commune de l'UE et des Balkans occidentaux d'assurer une gestion effective de leurs frontières communes et de lutter contre le trafic de migrants, deux enjeux qui requièrent une surveillance accrue et une coopération efficace entre les membres de l'UE et leurs partenaires des Balkans occidentaux. De même, chacun a accueilli avec enthousiasme la mise en place d'initiatives visant à renforcer le partage d'informations entre l'UE et les Etats des Balkans occidentaux, et de la coopération entre des agences européennes telles qu'Europol dans la lutte contre la traite humaine. Enfin, la question d'un alignement sur l'UE des pays des Balkans occidentaux en matière de politiques d'attribution de visa a été abordée, et l'Union Européenne a

signé un accord de coopération sur le contrôle des frontières avec l'Albanie et l'Agence européenne de garde-frontières et de garde-côtes (voir ci-dessous).

Pour en savoir plus :

Communiqué de presse : <https://www.consilium.europa.eu/fr/press/press-releases/2018/10/05/eu-western-balkans-justice-and-home-affairs-ministerial-forum-joint-press-statement/>

Conseil de l'Union Européenne / Accord de coopération sur la gestion des frontières avec l'Albanie et Frontex

Le 5 octobre dernier, l'Union Européenne a signé un accord de coopération sur le contrôle des frontières avec l'Albanie et l'Agence européenne de garde-frontières et de garde-côtes (Frontex), le premier de ce genre signé avec un pays tiers.

Cette signature, qui survient dans un contexte de rapprochement entre Tirana et l'Union Européenne, autorise Frontex à coordonner des opérations entre l'Albanie et des Etats membres de l'UE en matière de gestion des frontières extérieures. Visant à endiguer la migration irrégulière et la criminalité transfrontalière, ce rapprochement « marque un jalon dans la coopération extérieure de l'UE en matière de gestion des frontières », comme l'a souligné Dimitris Avramopoulos, commissaire européen pour la migration, les affaires intérieures et la citoyenneté. Il pourrait être rapidement suivi d'accords similaires avec d'autres pays des Balkans occidentaux, une région où l'Union Européenne cherche à étendre son influence en matière de contrôle des frontières.

Pour en savoir plus :

Accord entre l'Albanie et Frontex : <http://data.consilium.europa.eu/doc/document/ST-10290-2018-INIT/en/pdf>

Communiqué de presse : <https://www.consilium.europa.eu/fr/press/press-releases/2018/10/05/border-management-eu-signs-agreement-with-albania-on-european-border-and-coast-guard-agency-cooperation/>

Conseil de l'Union Européenne / Réunion des Ministres de de la Justice et de l'Intérieur les 11-12 octobre

Les Ministres de la Justice et de l'Intérieur des Etats membres se réunissaient jeudi 11 et 12 octobre 2018 en vue de la réunion du Conseil « Justice et Affaires Intérieures » (JAI) du Conseil de l'Union Européenne. Ils ont notamment échangé sur divers thèmes relatifs à l'immigration, tels que la refonte de Frontex, la réforme de la directive retour, le prochain cadre financier pluriannuel (MFF) ayant trait aux affaires intérieures.

Concernant les discussions sur la proposition de la Commission relative à la refonte de Frontex, les Ministres ont exprimé leur intérêt commun d'un renforcement de son mandat, en particulier sur les retours et la coopération avec des pays-tiers. Ils ont également débattu des modalités de création d'un corps européen de garde-frontières et de garde-côtes, notamment de sa taille, de sa composition, de ses prérogatives et du temps estimé de mise en place d'un tel organisme.

Ils ont aussi discuté de la proposition de la Commission relative à une réforme de la directive Retour, se focalisant surtout sur la question d'une nouvelle procédure aux frontières, qu'ils ont en majorité approuvée, tout en soulignant différents points qui nécessitent des ajustements dans les mois à venir.

De plus, sur le MFF, décliné en trois niveaux – le Fonds Asile Migration et Intégration (FAMI), l'instrument de soutien financier pour la gestion des frontières et des visas, et le Fonds de Sécurité Intérieure (FSI) – la majorité des Etats se sont entendus sur la nécessité d'inclure la mise en œuvre des aspects extérieurs de la politique migratoire de l'UE dans ces trois programmes de financement.

In fine, la Présidence du Conseil a succinctement présenté l'avancée des débats relatifs à l'établissement du Régime d'Asile Européen Commun (RAEC), et les Ministres ont passé en revue la situation actuelle sur les routes migratoires méditerranéennes.

Pour en savoir plus :

Résumé des réunions : <https://www.consilium.europa.eu/en/meetings/jha/2018/10/11-12/>

Conclusions approfondies : <https://www.consilium.europa.eu/media/36698/sn04228-en18.pdf>

Note de la Présidence du Conseil UE sur la refonte de la directive retour proposée par la

Commission :

<http://data.consilium.europa.eu/doc/document/ST-12562-2018-INIT/en/pdf>

Conseil européen / Réunion des 17 et 18 octobre 2018 au Conseil européen

Le Conseil européen s'est réuni les 17 et 18 octobre 2018 pour discuter des enjeux actuels européens et globaux de première importance. Si la réunion du mercredi 17 était surtout axée sur les négociations autour du Brexit, celle du jeudi 18 a abordé d'autres questions cruciales, telles que la coopération européenne en matière de migration.

Le Conseil européen a évalué l'implémentation des conclusions de la réunion du 28 juin et a appelé à continuer les efforts fournis dans le cadre de l'approche globale des migrations. En particulier, l'institution a tenu à lancer un message fort en s'affirmant résolue à combattre le trafic humain et les réseaux de passeurs et en exprimant sa volonté de créer un ensemble de mesures de lutte d'ici à décembre. Dans cette optique, et afin de prévenir l'immigration illégale, le Conseil a réaffirmé la nécessité de coopérer avec des pays d'origine et de transit, surtout ceux d'Afrique du Nord.

Le Conseil européen a appelé le Parlement et le Conseil de l'UE à regarder en priorité les propositions de la Commission sur la refonte de Frontex, la réforme de la directive retour et la création de l'Agence européenne pour l'asile. Enfin, il a annoncé que plus d'efforts devraient être réalisés pour faciliter les procédures de retour, concernant notamment une meilleure application des accords de réadmission.

Pour en savoir plus :

Conclusions finales de la réunion : <https://www.consilium.europa.eu//media/36775/18-euco-final-conclusions-en.pdf>

Communiqué de presse : <https://www.consilium.europa.eu/en/meetings/european-council/2018/10/18>

Parlement Européen / La commission LIBE vote la proposition d'un visa humanitaire européen

Dans un communiqué de presse publié le 10 octobre, la commission des libertés civiles a indiqué avoir décidé de demander à la Commission de déposer d'ici le 31 mars 2019 une proposition législative établissant un visa humanitaire européen, qui donnerait accès au territoire de l'Etat membre qui délivre le visa et au territoire de l'UE, dans le seul but de présenter une demande de protection internationale.

La commission LIBE a estimé que les pays de l'UE devraient délivrer des visas humanitaires dans les ambassades à l'étranger, afin d'éviter les trop nombreuses pertes de vie de personnes cherchant à accéder à la protection en Europe. Les députés ont appuyé leur argumentaire par des chiffres révélateurs qui mettent en lumière le manque d'harmonisation des voies d'entrées sûres et légales pour les demandeurs d'asile dans l'UE. En premier lieu, ils soulignent qu'environ 90% des personnes bénéficiant d'une protection internationale dans l'Union sont arrivées par des moyens irréguliers. D'autre part, ils rappellent que plus de 30 000 personnes ont perdu la vie en tentant d'atteindre l'Europe depuis 2000, et que le Parlement se doit d'agir face à ces chiffres.

Des visas humanitaires permettraient, avant tout, de réduire le nombre de morts en Méditerranée et sur les routes migratoires, d'endiguer la traite d'êtres humains, mais également d'optimiser les fonds migratoires et d'assurer une meilleure régulation des arrivées et du traitement des demandes d'asile.

Si cette proposition est adoptée par le Parlement à la majorité qualifiée lors de la session plénière de novembre, la Commission européenne devra alors fournir une réponse motivée à la demande du PE.

Pour en savoir plus :

Communiqué de presse de la commission LIBE sur la décision :

<http://www.europarl.europa.eu/news/fr/press-room/20181008IPR15261/des-visas-humanitaires-pour-eviter-la-mort-de-refugies>

Rapport sur l'évaluation de la valeur ajoutée des visas humanitaires :

<http://www.europarl.europa.eu/cmsdata/150782/eprs-study-humanitarian-visas.pdf>

Parlement Européen / La Commission LIBE souhaite réduire la durée des contrôles aux frontières intérieures dans l'espace Schengen

La Commission LIBE a adopté une position relative aux contrôles aux frontières intérieures de l'UE, permis en cas de sérieuse menace pour l'ordre public ou la sécurité intérieure, dans le contexte de la révision du Code des frontières Schengen.

Les membres de la position se sont accordés sur une réduction de la durée des contrôles aux frontières intérieures. Ainsi, ils appuient le passage d'une période initiale de six mois à deux mois, et souhaitent que les contrôles aux frontières intérieures soient limités à un an, contre une durée maximale de deux ans actuellement. Aussi, ils appellent à instaurer des garanties afin d'éviter les extensions abusives de la période initiale de deux mois, en soulignant que les Etats membres devraient fournir une analyse

détaillée des risques pour l'ordre public et expliquer en quoi des contrôles aux frontières sont nécessaires.

L'ensemble du Parlement votera cette proposition afin de pouvoir démarrer des discussions informelles avec les Etats membres. L'objectif de cette mesure est de limiter les abus de certains Etats en termes de contrôles aux frontières internes, afin de renforcer le système de Schengen sans pour autant affecter la sécurité intérieure des Etats membres.

Pour en savoir plus :

Communiqué de presse de la commission LIBE sur la décision :

<http://www.europarl.europa.eu/news/en/press-room/20181022IPR16910/schengen-new-rules-for-temporary-checks-at-national-borders>

Parlement Européen – Centre de recherche / Rapport sur l'impact des faiblesses de la politique d'asile européenne

Le Centre de recherche du Parlement Européen a récemment publié un rapport dans lequel il fustige les faiblesses structurelles du Régime d'Asile Européen Commun (RAEC) et des mesures relatives à la politique d'asile européenne et évalue le coût de la « non-Europe ». Cette notion, introduite dans les années 1980, se réfère aux coûts engendrés et au manque à gagner que représente l'absence d'action commune au niveau européen.

Ainsi, ce rapport différencie les effets de la politique d'asile européenne au niveau individuel, en critiquant notamment les violations constantes des droits fondamentaux tout au long du processus d'asile, et ses coûts à une échelle macro, en soulignant les conséquences économiques des déficiences de ce système sur les Etats membres et l'UE toute entière.

Ce rapport fustige le manque de voies légales d'accès à la protection internationale en Europe et de partage des responsabilités de gestion des demandes d'asile entre Etats membres. De plus, il met en lumière les conditions de réception inadéquates des demandeurs d'asile, la faible application de leurs droits procéduraux, ainsi que l'absence de mesures favorisant l'intégration sociale et économique des réfugiés ou au contraire de mécanismes permettant le retour sûr des personnes non éligibles à la protection internationale.

Au-delà des manquements en matière de droits fondamentaux, cette étude met en exergue les lourdes pertes économiques dues aux défaillances de la politique d'asile européenne, que ce soit en raison d'une mauvaise application par les Etats de la législation européenne ou de brèches au sein de cette même législation. En effet, le rapport montre qu'environ 50 milliards d'euros sont perdus chaque années à cause, notamment, de la mauvaise gestion de l'immigration irrégulière, de l'inefficacité des procédures d'asile, ou encore des coûts relatifs aux traitements médicaux dus aux mauvaises conditions d'accueil des demandeurs d'asile et au développement d'une économie parallèle facilitée par la mauvaise intégration socio-économique des réfugiés.

Enfin, ce rapport énonce sept propositions qui permettraient de renforcer le système d'asile européen à différents niveaux et ainsi de respecter les droits fondamentaux des demandeurs d'asile à toutes les phases de la procédure, tout en réduisant considérablement les pertes économiques de l'UE. .

Pour en savoir plus :

Communiqué de presse : <https://epthinktank.eu/2018/10/19/the-cost-of-non-europe-in-asylum-policy/>

Rapport :

[http://www.europarl.europa.eu/thinktank/en/document.html?reference=EPRS_STU\(2018\)627117](http://www.europarl.europa.eu/thinktank/en/document.html?reference=EPRS_STU(2018)627117)

Parlement Européen – Centre de Recherche / Publication d'une sélection d'articles universitaires sur les migrations

En marge de la réunion du Conseil Européen du 18 octobre, le Centre de Recherche du Parlement Européen (ERPS) propose une sélection d'études publiées par des think tanks de renommée internationale au sujet des migrations.

Alors que les dirigeants européens ont réaffirmé au cours de cette réunion leur volonté de lutter contre la migration illégale, via le renforcement de ses efforts pour démanteler les réseaux de trafiquants, la protection accrue des frontières extérieures et une coopération avec les pays d'origine et de transit, cette note de l'ERPS donne des clés afin de mieux saisir les enjeux majeurs autour de l'immigration.

Pour en savoir plus :

Sélection d'articles : <https://epthinktank.eu/2018/10/19/migration-what-think-tanks-are-thinking-4/>

G6 / Réunion informelle des Ministres de l'Intérieur des six plus grands Etats européens à Lyon

Ce rassemblement informel avait pour but spécifique de préparer la réunion de ce vendredi 12 octobre au Conseil de l'UE où les ministres de l'Intérieur des 28 discuteront des affaires relatives aux migrations et aux frontières, ainsi que la réunion du 18 octobre du Conseil européen.

Cet événement confirme la cristallisation des tensions entre le ministre de l'Intérieur italien, Matteo Salvini, et ses confrères européens. Alors qu'Edouard Philippe a réitéré la nécessité de trouver une solution commune qui transcende les intérêts nationaux, M. Salvini a rappelé qu'il se « sentait plus proche des positions » de Marine Le Pen que de celle d'E. Philippe. La France exhorte notamment l'Italie à adopter l'accord européen trouvé en juin pour des « centres contrôlés » aux portes d'entrée des migrants dans l'Union européenne et à abandonner la politique de « ports fermés » aux bateaux de migrants. D'autre part, le commissaire européen aux Migrations, Dimitris Avramopoulos, a proposé d'établir un « modèle-test » de centre contrôlé, alors qu'a été suggérée une contribution financière des pays refusant l'accueil de migrants, tels que la Hongrie ou la Pologne.

Enfin, le Maroc était également représenté par son ministre Abdelouafi Laftit, afin d'exprimer ses inquiétudes concernant la hausse considérable de migrants arrivant en Espagne en passant par son pays, devenu la principale voie d'immigration vers l'Europe, et d'aborder la question du retour des immigrés marocains, et en particulier des MNA.

Pour en savoir plus :

Article d'Euractiv sur cet événement :

Agences et organes de l'UE

Agence de l'UE pour les droits fondamentaux (FRA) / Note sur la criminalisation des opérations de recherche et de sauvetage en Méditerranée

L'Agence de l'UE pour les droits fondamentaux (FRA) a publié une note dans laquelle elle critique la criminalisation progressive des opérations de recherche et de sauvetage en mer Méditerranée. Elle est accompagnée d'un document contenant des tableaux statistiques qui recueillent les saisies de bateaux de secours, les arrestations des membres de l'équipage, les attaques en justice, etc.

Ainsi, cette note dénonce l'illégitimité du discours de nombreux gouvernements européens comparant les missions de sauvetage en mer à des trafiquants humains, en affirmant qu'il est nécessaire de faire la « délicate distinction entre de vrais trafiquants et des personnes qui font respecter un impératif des droits de l'homme, celui de sauver des vies en mer » et qui suit les obligations internationales de sauvetage en mer.

FRA s'appuie notamment de nombreuses jurisprudences européennes et traités internationaux afin d'exhorter les Etats européens à cesser leur politique de criminalisation du sauvetage en mer. Elle met également en lumière les différentes études soulignant l'action essentielle des ONG et autres entités privées dans les activités de sauvetage en mer.

Elle fustige finalement les décisions récentes prises plus particulièrement par les autorités maltaise, italienne et grecque à l'encontre d'ONG, les forçant à cesser leurs activités de sauvetage en mer, en démontrant l'impact de ces mesures sur la proportion de personnes perdant la vie en Méditerranée.

Pour en savoir plus :

Note et tableau statistique : <http://fra.europa.eu/en/theme/asylum-migration-borders/ngos-sar-activities>

Frontex / Des tests de contrôle aérien des frontières sans pilote

Fin septembre, Frontex a lancé des essais du système d'avion piloté à distance (RPAS) en Grèce, Italie et Portugal pour gérer les frontières extérieures de l'UE.

Ces essais, qui seront menés jusqu'à la fin de l'année, ont pour objectif de développer un nouveau système de surveillance et d'en évaluer la rentabilité ainsi que l'endurance. L'objectif d'un tel modèle est d'accroître l'efficacité de Frontex, en coopération avec les autorités nationales des Etats concernés, en matière de détection d'activités criminelles, tels que le trafic de drogue et d'armes, et de soutien aux opérations de recherche et de sauvetage en mer.

Pour en savoir plus :

Communiqué de presse Frontex : <https://frontex.europa.eu/media-centre/news-release/frontex-begins-testing-unmanned-aircraft-for-border-surveillance-zSQ26A>

EASO / Analyse sur les tendances récentes en matière d'asile dans les pays de l'UE+ (28 + Suisse et Norvège)

Le bureau européen d'appui en matière d'asile (EASO) a récemment publié une analyse sur les tendances récentes enregistrées en matière d'asile, basée sur les données échangées entre les 28 membres de l'UE, la Norvège et la Suisse.

Il révèle notamment que le nombre de demandes d'asile est resté stable durant l'été par rapport au reste de l'année, avec un peu plus de 48 000 demandes recensées en août, alors que le nombre d'affaires en cours a légèrement augmenté, en particulier en juillet. Les Etats concernés ont rendu un total de 43 725 décisions en première instance – un nombre parmi les plus bas sur les trois dernières années – dont 33% ont débouché sur la reconnaissance du statut de réfugié ou de bénéficiaire de la protection subsidiaire. Enfin, cette étude montre que les principaux pays d'origine des demandeurs d'asile sont la Syrie, l'Irak, l'Afghanistan, la Turquie et l'Iran.

Pour en savoir plus :

Analyse : <https://www.easo.europa.eu/latest-asylum-trends>

Communiqué de presse : <https://www.easo.europa.eu/news-events/asylum-applications-remain-stable-eu-throughout-summer-months>

European Institute for Gender Equality (EIGE) / Publication du rapport sur la traite humaine et l'exploitation sexuelle

L'Institut européen pour l'égalité entre les hommes et les femmes (EIGE) a récemment publié un rapport sur la traite humaine et l'exploitation sexuelle, publié parallèlement à la journée européenne de la lutte contre la traite des êtres humains le 18 octobre dernier.

Ce rapport souligne que l'exploitation sexuelle est la forme la plus commune de traite humaine dans l'Union Européenne et qu'elle affecte en grande majorité les femmes. En effet, 95% des victimes d'exploitation sexuelle sont des femmes ou des jeunes filles. EIGE montre donc la nécessité d'inscrire la lutte contre l'exploitation sexuelle dans un cadre plus large de lutte contre les violences faites à l'encontre des femmes.

L'étude reprend le cadre légal européen et international en matière de lutte contre la traite humaine et l'exploitation sexuelle et énonce les priorités de cette lutte. De même, elle propose aux Etats membres des recommandations afin de renforcer leur lutte contre l'exploitation sexuelle, notamment concernant l'identification des victimes d'exploitation sexuelle, l'assistance à fournir, l'accès à la justice ou encore la gestion des cas de jeunes filles victimes.

Ainsi, les racines de ces violences se trouvent dans les inégalités entre les hommes et les femmes, et la lutte contre le trafic humain ne peut se faire en ignorant cette composante, a avancé Virginija Langbakk, la directrice d'EIGE. Il est donc indispensable d'adopter des mesures contre l'exploitation

sexuelle qui tiennent compte de ces questions, et qui soient destinées en particulier à la protection des femmes.

Pour en savoir plus :

Rapport : <https://eige.europa.eu/rdc/eige-publications/gender-specific-measures-anti-trafficking-actions-report>

Institutions européennes

Conseil de l'Europe / Publication d'une lettre de la Commissaire aux droits de l'Homme du Conseil de l'Europe adressée au Premier Ministre croate concernant des accusations d'expulsions forcées et de violences à l'encontre de migrants

Le Conseil de l'Europe a publié une lettre de la Commissaire aux droits de l'Homme du Conseil de l'Europe adressée au Premier ministre croate concernant des accusations d'expulsions forcées et de violences à l'encontre de migrants.

Se fondant sur des rapports envoyés par des ONG et des experts des droits de l'Homme, la Commissaire aux droits de l'Homme du Conseil de l'Europe, Dunja Mijatović, a exprimé au Premier Ministre croate ses préoccupations concernant le traitement réservé aux migrants en situation irrégulière par les autorités de son pays. Elle a notamment fait état des allégations d'expulsions forcées, de violences commises par les forces de l'ordre et de refus de traiter les demandes d'asile qui avaient été précédemment formulées par le HCR. Elle exhorte ainsi le gouvernement croate à mener des investigations indépendantes sur ces affaires et de prendre des mesures en conséquence.

Le Ministre de l'Intérieur croate a répondu à cette lettre au nom de son Premier Ministre, en rappelant la pression migratoire actuellement subie par la Croatie et en rejetant cependant ces accusations, réaffirmant la volonté des autorités croates de respecter les droits fondamentaux des demandeurs d'asile et mettant en doute la véracité des informations publiées par les ONG et le HCR.

Pour en savoir plus :

Lettre de la Commissaire aux droits de l'Homme et réponse du Ministre de l'Intérieur croate : <https://www.coe.int/en/web/commissioner/-/commissioner-calls-on-croatia-to-investigate-allegations-of-collective-expulsions-of-migrants-and-of-violence-by-law-enforcement-officers>

Conseil de l'Europe / Les progrès réalisés dans la protection des enfants réfugiés et migrants en Europe ont été publiés

Le Conseil de l'Europe a publié fin septembre 2018 une analyse des progrès réalisés dans le cadre de son Plan d'Action sur la protection des enfants réfugiés et migrants en Europe (2017-2019), 16 mois après son adoption par le Comité des Ministres du Conseil de l'Europe à Nicosie (Chypre) le 19 mai 2017.

Ce document d'information met en valeur la cohérence et la transversalité de l'approche développée par le Conseil de l'Europe qui lui a permis d'apporter une réponse solide aux enjeux soulevés par la protection des enfants migrants et réfugiés. Les trois principaux piliers de ce

Plan d'Action sont la nécessité de garantir l'accès des enfants migrants et réfugiés à leurs droits et à procédures adaptés, d'assurer une protection effective contre toutes formes de violences et à d'améliorer leur intégration. De plus, Tomáš Boček, le Représentant spécial du Secrétaire Général sur les migrations et les réfugiés qui coordonne la mise en place de ce Plan d'Action, a déclaré que « l'ensemble des activités prévues pour 2017 ont été élaborées, engagées ou menées à terme avec succès et les activités pour 2018 ont été amorcées ou sont déjà en cours ».

Enfin, ce document montre que les premières activités déployées ont mis en lumière l'importance de promouvoir le dialogue et la coopération entre les Etats membres et ont renforcé la visibilité du Conseil de l'Europe en matière de promotion de la protection des enfants migrants et réfugiés.

Pour en savoir plus :

Communiqué de presse : <https://www.coe.int/fr/web/portal/-/progress-made-in-actions-protecting-refugee-and-migrant-children-in-europe>

Document d'information qui détaille les progrès réalisés en matière de protection des enfants migrants et réfugiés :

https://search.coe.int/cm/Pages/result_details.aspx?ObjectId=09000016808dd5ba

Plan d'Action : <https://www.coe.int/fr/web/children/-/council-of-europe-action-plan-on-protecting-refugee-and-migrant-children-adopted>

Organisations des Nations unies

HCR / Discours d'ouverture de Filippo Grandi lors de la 69^e session du Comité exécutif du HCR

A l'occasion de l'ouverture de la 69^e session du Comité exécutif du Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR), Filippo Grandi a prononcé un discours d'ouverture dans lequel il a exhorté la communauté internationale à « revigorer » le multilatéralisme, en particulier concernant la question des réfugiés.

Rappelant l'intensification de nombreuses crises autour du globe et la situation de détresse dans laquelle vivent des millions de personnes chassées de leur foyer, il a réaffirmé la nécessité d'adopter une approche globale ayant pour base les engagements pris lors de la Déclaration de New York et consacrée par le Pacte mondial sur les réfugiés.

Evoquant les directions stratégiques du HCR, il a souligné le caractère indispensable d'évoluer avec de nouvelles solutions pour la protection des réfugiés, tout en gardant comme fil conducteur de son discours l'importance de la coopération internationale.

Pour en savoir plus :

Discours d'ouverture : <http://www.unhcr.org/admin/hcspeeches/5bb1d07f4/opening-statement-69th-session-executive-committee-high-commissioners-programme>

HCR et OIM / Déclaration commune pour appeler les dirigeants européens à prendre des mesures face aux noyades en Méditerranée

En amont de la réunion du Conseil européen le 18 octobre dernier, l'OIM et le HCR ont publié une déclaration commune, dans laquelle ils appellent les dirigeants européens à prendre des mesures d'urgence face à la hausse alarmante des taux de noyades en Méditerranée (1 personne sur 8 ayant tenté de traverser la Méditerranée en septembre est disparue ou décédée), conséquence directe de la réduction des opérations de sauvetage.

Ils critiquent un discours politique toxique au sujet des migrants arrivant par bateau, qui a contribué à instaurer un climat de peur et de repli ne permettant pas d'arriver à des solutions concrètes et efficaces, alors même que le nombre d'arrivées a diminué.

Le discours présentant l'Europe comme pris en siège par les flux migratoires n'est ni aidant ni proche de la réalité selon le directeur du HCR, Filippo Grandi. Antonio Vitorino, directeur de l'OIM, appelle quant à lui à un engagement accru pour des voies légales favorisant la mobilité et l'intégration des réfugiés. Enfin, ils exhortent les Etats européens à trouver des solutions opérationnelles urgentes pour garantir une prise en charge partagée au sein de l'UE.

Pour en savoir plus :

Déclaration : <https://www.iom.int/news/unhcr-and-iom-appeal-european-leaders-tackle-mediterranean-deaths>

OIM / Publication des indicateurs de la migration dans le monde en 2018

Le rapport 2018 sur les indicateurs de la migration dans le monde, élaboré par le Centre mondial d'analyse des données sur la migration (CMADM) de l'OIM, présente les principales tendances mondiales en matière de migration.

Ce rapport regroupe des statistiques émanant de diverses sources et traitant de domaines variés, parmi lesquels les réfugiés, les étudiants internationaux, le trafic de migrants, la mobilité professionnelle, et permet d'avoir un aperçu global des dynamiques migratoires à l'échelle mondiale.

Ainsi, ce rapport propose une base de données solide sur laquelle peuvent s'appuyer les dirigeants internationaux, ainsi qu'un cadre nécessaire avant l'adoption du Pacte mondial pour des migrations sûres, ordonnées et régulières.

Pour en savoir plus :

Communiqué de presse : <https://www.iom.int/fr/news/loim-publie-un-rapport-sur-les-indicateurs-de-la-migration-dans-le-monde-2018>

Rapport : https://publications.iom.int/system/files/pdf/global_migration_indicators_2018.pdf

Organisations de la société civile

IRC / Publication d'un rapport sur l'impact des conditions de vie à Moria sur la santé mentale des demandeurs d'asile

L'International Rescue Committee (IRC) a récemment publié un rapport nommé « *Unprotected, Unsupported, Uncertain* », dans lequel l'organisation critique les conditions déplorables dans lesquelles sont détenus les demandeurs d'asile sur l'île de Lesbos et énonce des recommandations afin d'améliorer leur santé mentale.

Selon ce rapport, les conditions de détention du centre de Moria exacerbent les traumatismes de personnes qui ont fui des zones de conflits en Syrie, Irak ou Afghanistan et vivent maintenant dans une incertitude totale sur leur futur. En effet, l'IRC donne des chiffres alarmants concernant la santé mentale des demandeurs d'asile enfermés dans le centre : 30% des personnes interviewées par l'organisme ont déjà fait une tentative de suicide, et 60% ont déjà considéré cette option.

Le constat de l'IRC est que ces conditions intolérables pourraient être évitées, avec une remise en cause de la Déclaration UE-Turquie de 2016, des efforts des autres Etats membres et un meilleur partage des responsabilités, et une meilleure gestion des financements par le gouvernement grec. L'organisation fustige particulièrement un manque de protection (« *unprotected* ») qui met en danger la vie des demandeurs d'asile et les expose à de nombreuses violences, notamment sexuelle, un accès extrêmement restreint aux besoins basiques (nourriture, eau, toilettes) ; une assistance physique et mentale inexistante (« *unsupported* ») ; et enfin une incertitude totale sur leur avenir (« *uncertain* »).

En conclusion, l'IRC émet donc diverses recommandations, à destination de la municipalité de Lesbos, du gouvernement grec, de la police grecque ou encore des Etats membres de l'UE et du HCR, afin de faire face à la détérioration des conditions de vie à Moria, qui a des conséquences graves sur la santé mentale des demandeurs d'asile.

Pour en savoir plus :

Rapport :

<https://www.rescue.org/sites/default/files/document/3153/unprotectedunsupporteduncertain.pdf>

HRW, Amnesty International, ECRE, CIJ, FIDH / Déclaration commune sur la nécessité de permettre à l'Aquarius de continuer ses opérations de sauvetage en mer

Dans une déclaration commune, Human Rights Watch (HRW), Amnesty International, l'European Council on Refugees and Exiles (ECRE), la Commission Internationale de Juristes (CIJ) et la Fédération Internationale des Droits de l'Homme (FIDH) exhortent les dirigeants européens à œuvrer pour que l'Aquarius puisse continuer à réaliser des opérations de sauvetage en Méditerranée.

Commémorant les cinq ans du naufrage de Lampedusa ayant coûté la vie à 368 personnes, elles dénoncent vivement les manœuvres mises en place par certains gouvernements visant à délégitimer et à criminaliser les actions de sauvetage, qui représentent pourtant des valeurs universelles telles que

le respect de la dignité et de la vie humaines, et la solidarité avec des hommes, femmes et enfants fuyant des conflits ou des violations de leurs droits fondamentaux.

Face à la hausse alarmante du taux de décès en Méditerranée, ces cinq organisations appellent ainsi les Etats européens à faire ce qui est en leur pouvoir pour permettre aux ONG de perpétuer leurs activités de sauvetage en mer.

Pour en savoir plus :

Déclaration : <https://www.hrw.org/news/2018/10/03/save-aquarius-save-lives>

CEPS / Publication d'une étude sur l'impact de l'intégration des réfugiés dans le marché travail en Europe

Une étude parue pour le Center for European Policy Studies (CEPS) se penche sur l'impact de l'intégration des réfugiés dans le marché du travail dans les pays européens.

Ce papier souligne en premier lieu qu'il est nécessaire de nuancer l'impact global de l'intégration des réfugiés sur le marché du travail dans les pays européens, même dans ceux ayant accueilli un nombre conséquent d'individus, tant leur nombre est minime par rapport à la population totale. Ainsi, les chercheurs affirment qu'il est fort probable que les effets sur la masse salariale et le taux de chômage soient insignifiants.

Cependant, là où ils considèrent que l'intégration des réfugiés peut modifier la donne, c'est dans le secteur des emplois peu qualifiés. En effet, l'arrivée concentrée de jeunes hommes peu qualifiés pourrait contribuer à accentuer la vulnérabilité d'un groupe déjà précaire, avec une compétitivité plus grande pour trouver du travail, ce qui pourrait nourrir un sentiment négatif à l'encontre des réfugiés. Cela, d'autant plus que ces secteurs sont déjà en proie à une certaine instabilité due à la concurrence des importations et aux évolutions technologiques constantes.

Enfin, cette étude analyse que cela pourrait remettre en cause de l'intégration à moyen et long terme des réfugiés, et qu'il est donc crucial de prêter une attention particulière à la formation professionnelle des réfugiés. De même, afin d'éviter le développement de ressentiments à l'égard des réfugiés, les efforts fournis pour faciliter leur intégration devraient être concomitants à ceux réalisés pour l'inclusion des autres groupes vulnérables selon les chercheurs.

Pour en savoir plus :

Publication : <https://www.ceps.eu/publications/impact-refugees-labour-market-big-splash-small-pond>

Conseil des barreaux européens (CCBE) / Déclaration sur le besoin de garantir une assistance juridique à toutes les personnes requérant une protection internationale

Le Conseil des barreaux européens (CCBE) a récemment adopté une déclaration dans laquelle il a exprimé ses inquiétudes concernant la possible création de « centres contrôlés » et de « plateformes de débarquements » dans des pays tiers pour les migrants.

Le CCBE rappelle en effet que la détermination du statut de réfugié doit être accompagnée par certains garde-fous, parmi lesquels une assistance juridique des demandeurs d'asile, selon les dispositions de plusieurs directives de l'Union Européenne. Or, il souligne que l'assistance légale n'est déjà pas garantie dans les « hotspots » grecs, et en particulier sur l'île de Lesbos, du fait d'un manque de financements qui contraint les associations à travailler *pro bono* et limite ainsi le nombre d'avocats dans le centre.

C'est pour cela que le CCBE émet certaines préoccupations quant à la création de nouveaux centres, et surtout à propos de potentielles « plateformes de débarquement » qui ne seraient pas situées en territoire européen. Il insiste sur le fait que, si de nouvelles structures viennent à être créées, elles devront fournir les moyens financiers et humains nécessaires afin d'assurer qu'une assistance juridique soit offerte aux demandeurs d'asile.

Pour en savoir plus :

Déclaration :

https://www.ccbe.eu/fileadmin/speciality_distribution/public/documents/MIGRATION/MIG_Position_papers/EN_MIG_20181019_Statement-on-the-need-to-guarantee-legal-assistance-to-all-persons-requesting-international-protection.pdf

Communiqué de presse :

https://www.ccbe.eu/fileadmin/speciality_distribution/public/documents/Pressreleases/2018/EN_MIG_20181023_PR_1018.pdf

Amnesty / Publication d'un rapport sur les violences faites contre les femmes réfugiées en Grèce

Dans un récent rapport nommé « *I want to decide about my future* », Amnesty alerte sur les violences commises à l'encontre des femmes vivant dans des centres de détention en Grèce. Tout au long de leur périple jusqu'à leur arrivée en Europe, ce sont des milliers de femmes et de jeunes filles fuyant la guerre qui sont menacées de violences au quotidien, et font preuve d'une résistance à toute épreuve face aux épreuves endurées.

Amnesty s'est entretenue avec plus de cent femmes vivant des camps ou autres centres d'hébergement sur les îles ou le territoire grecs, et présente un rapport afin d'exhorter les gouvernements à s'attaquer aux violations des droits des femmes réfugiées.

La fermeture progressive des frontières européennes aux demandeurs d'asile a particulièrement exposé les femmes à de nombreux risques, et les a rendues d'autant plus vulnérables face aux trafiquants. De plus, leur calvaire ne s'arrête pas lorsqu'elles parviennent à atteindre les côtes européennes, puisqu'elles se retrouvent dans des conditions déplorables dans les centres d'accueil surpeuplés en Grèce. Si tous les demandeurs d'asile et migrants souffrent du manque d'hygiène, de nourriture, de soins médicaux, d'invasion de rats, etc., les femmes sont en particulier affectées, notamment celles qui sont enceintes.

Ainsi, en partageant l'histoire de plusieurs femmes vivant dans les camps grecs, Amnesty illustre l'horreur vécue par nombreuses d'entre elles. Ce rapport est conclu par plusieurs recommandations, formulées afin d'accroître la protection des femmes réfugiées et de garantir leurs droits les plus fondamentaux.

Pour en savoir plus :

Communiqué de presse : <https://www.amnesty.org/en/latest/news/2018/10/refugee-women-in-greece-speak-out-against-violence-dangerous-conditions-and-official-neglect>

Rapport : <https://www.amnesty.org/en/documents/eur25/9071/2018/en/>

Refugee Investment Network / Publication d'un rapport sur la nécessité d'accroître les investissements privés dans le domaine des réfugiés

Dans un récent rapport, le Refugee Investment Network appelle à l'évolution vers un nouveau paradigme et à l'accroissement des investissements privés dans le secteur des réfugiés.

Ainsi, le « changement de paradigme » comme l'indique le titre de l'étude, se réfère à la nécessité du développement d'une stratégie d'investissement pour les réfugiés. Cette étude montre en effet que de tels investissements d'acteurs privés à destination des réfugiés serait bénéfique à de nombreux niveaux : afin de combler le déficit financier de la lutte face à la crise des réfugiés, de donner des perspectives d'avenir et d'émancipation à des personnes ayant des idées innovantes mais manquant des moyens financiers pour les réaliser, ou encore de développer une stratégie durable pour les investisseurs. Ce rapport souligne que des investissements entre partenaires privés et réfugiés ont déjà été réalisés par le passé et ont porté leurs fruits ; cependant certaines barrières existant encore aujourd'hui doivent être dépassées. Enfin, cette étude s'appuie sur plusieurs cas d'entreprises créées par des ONG ayant connu un certain succès.

Pour en savoir plus :

Rapport : <https://www.refugeeinvestments.org/paradigmshift>

International Detention Coalition / Publication d'un rapport proposant des pistes alternatives à la détention des mineurs non accompagnés

Dans un récent rapport, l'International Detention Coalition (IDC) propose des solutions alternatives à la détention des mineurs non accompagnés.

En effet, malgré les critiques formulées par de nombreux défenseurs des droits de l'homme à propos de la détention des enfants, qui consiste une violation de leurs droits, de nombreux Etats continuent de les placer en centre de détention auprès d'adultes qu'ils ne connaissent pas.

Ce rapport explore donc des options alternatives, adaptées aux besoins de l'enfant, afin de répondre aux enjeux soulevés par la migration de mineurs non accompagnés. En soulignant la nécessité de prendre en compte prioritairement des besoins des enfants, ce rapport démontre qu'une approche de l'immigration des mineurs peut concilier un respect de leurs droits et les intérêts des gouvernements. De plus, ce rapport agrmente ses propositions d'exemples de bonnes pratiques à l'échelle internationale en matière de traitement à l'arrivée d'enfants migrants sur le territoire – identification, évaluation de l'âge, etc. – de leur protection et du respect de leurs droits – dont l'interdiction de leur détention – puis de leur placement et soutien psychologique. A terme, des efforts de recherche pour la réunification familiale doivent également être fournis par l'Etat d'accueil.

Enfin, cette étude conclut que la détention peut, et doit, être évitée pour les mineurs non accompagnés, et qu'une approche adaptée à leurs besoins peut être trouvée en accord avec les intérêts des Etats d'accueil.

Pour en savoir plus :

Rapport : <https://idcoalition.org/wp-content/uploads/2018/10/Keeping-Children-Safe-IDC-Briefing-Paper-Oct-2018.pdf>

Transnational Institute / Etude sur la baisse de la solidarité à l'égard des migrants et des réfugiés en Europe

Le Transnational Institute a publié une étude sur la baisse de la solidarité à l'égard des migrants et des réfugiés dans nos sociétés contemporaines. Ce rapport montre que les principes de respect et de solidarité qui ont fondé l'Europe sont actuellement reniés par les Etats européens, notamment via l'adoption progressive de politiques restrictives en matière d'immigration.

Citant l'exemple de personnes condamnées pour avoir fait preuve de solidarité en aidant des migrants et réfugiés et évoquant la criminalisation des opérations de sauvetage en Méditerranée, ce document analyse comment la politique migratoire européenne a favorisé l'émergence d'une opinion défavorable à l'accueil de migrants et de réfugiés au sein des populations européennes, particulièrement en Italie et en Grèce.

Cette étude fustige notamment la délégitimation de la recherche et du sauvetage en mer, la création des *hotspots* et les violations des droits de l'homme qui en ont résulté, l'absence de régime d'asile européen commun, une solidarité inexistante entre pays européens, la montée d'une extrême-droite anti-immigration et le refus du transfert de réfugiés par de nombreux pays. Au lieu d'agir ensemble et de se partager une tâche qui pourrait être supportable, les pays européens, au contraire, s'isolent et ferment leurs frontières. La société civile est particulièrement ciblée, comme en attestent les condamnations pour délit de solidarité dans plusieurs pays, et les attaques répétées contre les ONG de sauvetage en mer, comparées à des passeurs.

Enonçant les nombreux cas de manque de solidarité, ce papier se conclut cependant sur une note optimiste, et rappelle que de nombreux activistes et citoyens à travers l'Europe rassemblent leurs voix pour promouvoir la solidarité, le respect à la vie, la dignité, contre les attaques répétées des institutions européennes et de certains Etats membres contre ces valeurs démocratiques. Les auteurs affirment ainsi que si ces attaques concernent aujourd'hui les migrations, cela pourrait être demain à propos de l'environnement, la liberté de parole, la diversité, etc..., expliquant que tout type de droit est menacé dès lors qu'est utilisée la criminalisation pour le délégitimer.

Pour en savoir plus :

Rapport : https://www.tni.org/files/publication-downloads/en_theshrinkingspace.pdf

Communiqué : <https://www.tni.org/en/publication/the-shrinking-space-for-solidarity-with-migrants-and-refugees>

Forum Réfugiés-Cosi / Lancement d'« Happy FLE », une application qui facilite l'apprentissage du français pour les réfugiés

Forum Réfugiés-Cosi a lancé en octobre 2018 « Happy FLE », une application gratuite facilitant l'apprentissage du français langue étrangère (FLE) pour les bénéficiaires d'une protection internationale, dans le cadre de son programme ACCELAIR et de la Quinzaine régionale de l'intégration. Considérant que la maîtrise de la langue française est une condition indispensable afin de permettre une intégration réussie, cette initiative a été mise en place afin de favoriser l'insertion des réfugiés qui débutent en français (niveau A1).

Cette application, notamment soutenue par le ministère de l'Intérieur et l'ambassade des États-Unis d'Amérique en France, a été élaborée par des professeurs de français langue étrangère qui ont coopéré étroitement avec des réfugiés. Elle ne se substitue pas aux cours de français dispensés aux réfugiés, mais représente un complément afin de faciliter l'apprentissage du français quotidien et ainsi leur intégration dans la société. Au total, ce sont 120 exercices adaptés aux besoins de chaque individu qui permettent à l'utilisateur de découvrir les bases de la langue française autour de thématiques telles que le logement, les achats ou encore la santé.

Pour en savoir plus :

Communiqué de presse :

<http://www.forumrefugies.org/%20%E2%82%AC%C5%A1%20%E2%82%AC%C5%A1%20fr/s-informer/evenements/happy-fle-top-depart>

<http://www.forumrefugies.org/s-informer/communiques/happy-fle-lancement-de-l-application-d-apprentissage-du-francais-langue-etrangere-dediee-aux-refugies>

Sea-Watch / Reprise des activités de surveillance aérienne de l'ONG et dénonciation de la criminalisation du sauvetage en mer

L'ONG allemande Sea-Watch a pu relancer en octobre ses missions de surveillance de la Méditerranée, trois mois après l'interdiction de vol de son avion de reconnaissance Moonbird, prononcée par les autorités maltaises. Face à l'absence de bateaux de recherche et de sauvetage en mer, Sea-Watch tente tant bien que mal de surveiller la Méditerranée depuis les airs et d'informer les navires présents dans la zone, souvent commerciaux, afin de secourir des personnes en danger de mort.

Alors que le taux de personnes perdant la vie en tentant de traverser la Méditerranée n'a jamais été aussi élevé, l'ONG a dénoncé dans un communiqué de presse le blocage et la criminalisation des activités de sauvetage réalisées par les organisations civiles et réaffirmé sa volonté de continuer à agir afin de sauver des vies en mer.

Pour en savoir plus :

Communiqué de presse de l'organisation :

<https://sea-watch.org/en/sea-watch-reconnaissance-aircraft-moonbird-manages-to-resume-operations-while-death-rate-climbs-to-record-high/>

Article de Deutsche Welle : <https://www.dw.com/en/german-refugee-ngo-plane-looks-for-the-living-and-the-dead/a-46035755>

Focus nationaux

France / Prolongation du rétablissement des contrôles aux frontières intérieures de la France

Dans une note adressée au Secrétariat Général du Conseil de l'Union Européenne, les autorités françaises ont justifié leur décision de prolonger le rétablissement des contrôles aux frontières intérieures de la France avec la Belgique, le Luxembourg, l'Allemagne, l'Espagne, l'Italie, et la Confédération Suisse, du 1^{er} Novembre 2018 au 30 Avril 2019, conformément aux dispositions du paragraphe 1 de l'article 25 et de l'article 27 du Code Frontières Schengen.

Afin d'expliquer ce choix, les autorités mettent en exergue la prégnance de la menace terroriste, d'autant plus qu'elle est accentuée par le risque du retour de combattants étrangers. Elles s'appuient en particulier sur les deux attaques revendiquées par l'EI et les cinq projets d'attaques déjoués sur le territoire français en 2018. Rappelant que la France sera présidente du G7, les autorités françaises réaffirment leur plein soutien au renforcement des contrôles aux frontières de l'Union Européenne, et notamment à l'élargissement du mandat de Frontex, ainsi qu'à l'éventuelle création de centres contrôlés.

En conclusion, il est néanmoins souligné que le rétablissement des contrôles aux frontières doit être permis sans porter atteinte au principe de libre-circulation dans l'espace Schengen.

Pour en savoir plus :

Note : <http://data.consilium.europa.eu/doc/document/ST-12811-2018-INIT/x/pdf>

Grèce / Lancement d'une enquête sur la gestion des fonds alloués aux questions migratoires par l'UE à la Grèce

Le procureur de la Cour Suprême grecque Xeni Dimitriou a ordonné le lancement d'une enquête sur la gestion des fonds relatifs aux questions migratoires alloués par l'Union Européenne à la Grèce.

Cette annonce fait suite aux déclarations d'Andreas Iliopoulos, le chef du Service d'accueil et d'enregistrement des réfugiés récemment démis de ses fonctions, qui a pointé du doigt dans un entretien une gestion illégale de ces fonds, par les autorités comme par des organisations non-gouvernementales.

Pour en savoir plus :

Article d'Ekathimerini sur le sujet :

<http://www.ekathimerini.com/233394/article/ekathimerini/news/prosecutor-to-probe-alleged-mismanagement-of-eu-funds>

Autriche et Danemark / Présentation conjointe d'un projet de centre de déportation pour les demandeurs d'asile refoulés

L'Autriche et le Danemark ont conjointement présenté un projet de réforme de l'asile au sein de l'UE,

qui prévoit notamment de mettre en place un centre de déportation pour les demandeurs d'asile refoulés, qui serait basé en dehors de l'UE.

Ce projet vise, selon les personnes qui le défendent, à fournir un hébergement aux réfugiés déboutés du droit d'asile qui soit plus proche de leur pays d'origine, en endiguant les activités des passeurs. Cette proposition s'inscrit dans un contexte plus général en Europe, avec la volonté affirmée par plusieurs dirigeants européens d'externaliser les politiques migratoires en dehors des frontières européennes et de décourager les migrants d'entreprendre un voyage pour demander l'asile en Europe.

Pour en savoir plus :

Article de l'Express : <https://fr.express.live/2018/10/09/lautriche-et-le-danemark-presentent-leur-projet-de-centre-de-deportation-pour-demandeurs>

Allemagne / En Bavière, un programme éducatif unique afin de favoriser l'intégration des jeunes migrants et réfugiés

Région conservatrice et très critique de la politique migratoire d'Angela Merkel, la Bavière a pourtant mis en place un programme éducatif unique afin de faciliter l'intégration des jeunes migrants et réfugiés dans la société allemande.

Alors que cette région est connue pour sa rhétorique anti-immigration, elle a implémenté des mécanismes visant à faciliter l'intégration des jeunes migrants et réfugiés bien plus avancés que nulle part ailleurs en Allemagne. A l'origine de la mise sur pied de tels programmes, une vision très pragmatique : si ces personnes ont vocation à rester en Allemagne, elles doivent travailler, et donc bénéficier d'une éducation préalable.

Ainsi, la Bavière a pris de nombreuses mesures afin de faciliter l'accès à l'éducation pour les migrants et jeunes bénéficiant d'une protection internationale : ils doivent maintenant être scolarisés jusqu'à 21 ans, au lieu de 18 ans dans les autres länder, une limite parfois étendue jusqu'à 25 ans. Beaucoup de formations professionnelles ont été développées, et des moyens humains et financiers conséquents ont été investis. En effet, près d'un milliard d'euros a été dépensé par la Bavière en 2018 pour favoriser l'intégration, plus qu'aucune autre région ; depuis 2015, près de 2000 professeurs ont été engagés afin d'enseigner l'allemand à 58 500 enfants réfugiés. De même, à la différence des autres régions, la Bavière intègre les jeunes demandeurs d'asile dans ces programmes, et non uniquement ceux et celles ayant déjà acquis le statut de réfugié ou bénéficiant d'une protection internationale.

Enfin, l'impact de ces efforts d'intégration est considérable : la région note moins de pauvreté et un taux d'emploi plus élevé chez les migrants et bénéficiaires d'une protection internationale que partout en Allemagne.

Pour en savoir plus :

Article de Reuters sur le sujet : <https://www.reuters.com/article/us-germany-migrants-bavaria-insight/behind-bavarias-harsh-rhetoric-schools-offer-migrants-warm-welcome-idUSKCN1ML0ZX>
